

DECRET N° 93-286 du 3 Décembre 1993

PORTANT NOMINATIONS A TITRE NORMAL ET  
CIVIL DANS L'ORDRE DU MERITE AGRICOLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

Vu la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;

Vu la décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;

Vu la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986, portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;

Vu la Loi N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;

Vu le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GRENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

Vu les Décrets N° 88-337 du 29 Août 1988 et N° 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 28 Mai au 28 Juin 1993 et le procès-verbal de la session extraordinaire dudit conseil du 12 au 31 Août 1993 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

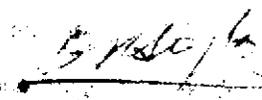
Article 1er : Sont nommées à titre normal et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole pour prendre rang du 1er Août 1993 les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

MM. - TOHOUN CODJO Benjamin, Assistant du Développement Rural  
- DASSOU Damien Asu, Mécanicien Diéséliste.

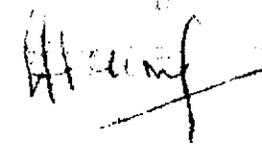
Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à COTONOU, le 3 Décembre 1993

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

  
Nicéphore D. SOGLO.-

Le Grand Chancelier de L'Ordre National  
du Bénin par intérim,

  
Grégoire-Gilbert GBENOU.-

AMPLIATIONS / : PR. 6 - AN. 4 - Ministères 19 - GCONB. 8 - CS. 2 - SGG. 4 - MESGPR. 2  
Départements 6 - DPE - DLC - INSAE 3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN  
ONEPI 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - Intéressés 2 - JO. 1.-